

Projet de réimplantation du faisan naturel en plaine d'Alsace



Une démarche pour intégrer dans l'exploitation des espaces une dimension faunique

Un projet d'éveil de la conscience écologique du chasseur

Un projet pour la sauvegarde et le développement de la faune sauvage par la chasse

Contextualisation du projet

La chasse, un « ordre naturel » souvent contesté, souvent à raison :



nous voulons communiquer propre, mais pratiquons souvent contre notre image :

- lâcher de cocottes
- élevage de sangliers en plein air
- pratiques douteuses ou mal perçues
- intolérances à l'encontre d'autres utilisateurs de la nature

Contextualisation du projet

L'exercice de la chasse mis en danger

par un excès de « normalisations », de « socialisation »
des espaces naturels, de mise sous surveillance par
suspicion

par manque d'exemplarité, de projets à « valeur
cynégétique » intégrant l'intérêt général et non
uniquement « communautaire

Contextualisation du projet

L'image de la chasse:
trouble



- pour beaucoup de chasseurs arrêtée à l'exercice du tir
- et non à l'exercice d'un art de vivre où le cadre importe plus que l'action sur le fusil

Contextualisation du projet

La chasse éthique, trop dans les discours , peu
transposée dans les actes :

la nature humaine, l'emprise de l'argent, le manque
de chasseurs personnellement engagés dans la
gestion de leurs territoires, les rivalités entre
voisins, quelques causes qui mènent aux dérapages
et « plombent » notre image externe.

Contextualisation du projet

Le fatalisme ambiant avec
le déclin des chasses de
petits gibiers :



nous « identifions » beaucoup les causes, (chez les autres), mais agissons peu pour rester dans la nostalgie du passé, au point d'être absent ou de peser dans les décisions agro-environnementales.

Un rôle à jouer

La nature sauvage est une ressource qui diminue au lieu de s'accroître, le chasseur se doit d'être parmi les acteurs de l'émergence d'une **conscience écologique**.

Son « credo » ou champ d'action : **la sauvegarde et le développement de la faune sauvage par la chasse**

Une position à faire émerger

REPARATEUR DE NATURE



Réparateur de nature

Une situation devenue dégradée :

milieu inhospitalier pour le petit gibier par la "rationalisation" de l'agriculture (remembrement, machinisme, modes d'exploitation)

pression humaine accrue sur les milieux par les autres utilisateurs de la nature

choix des lâchers de tir par les chasseurs, perte des souches sauvages, perte d'attractivité donc d'implication au profit du sanglier



Une situation à « réparer »

Intérêts multiples :

Moyen de participer à l'écologie : érosion des terres, préservation de sites, réduction de pollution, biodiversité, paysage

Moyen de lutter contre la prolifération du sanglier en plaine

Moyen de donner espoir aux jeunes chasseurs

Moyen de garder une attractivité aux territoires de plaine

Moyen de communication externe

Réparateur de nature

Pourquoi le choix du faisan ?

Pas l'oiseau d'un seul milieu, donc action sur les bois-bosquets, milieux cultivés et non cultivés, zones humides,

Les améliorations apportées profitent à toutes les espèces (biodiversité)

Pas de risque sanitaire connu

Il se montre et s'entend, facteur intéressant vis-à-vis des non-chasseurs et des scolaires

Le SMIC

La reconquête demande l'amélioration de l'existant
pour garantir :

- nourriture
- refuge
- et nidification

soit 1% de la superficie en milieu favorable
3 à 5% en situation défavorable

= Superficie Minimum d'Intérêt Cynégétique

Le SMIC concrètement

Sauvegarder les parties incultes des milieux cultivés :

- préservation des fossés-chemins enherbés, talus, haies, buissons, roselières
- 2/3 des nids sont situés à 50m d'un élément naturel permanent
- fonction nourricière
- Alsace : obsession du « faire propre » soit couper-faucher-broyer !

Créer-aménager

- créer des zones de nidification
- ajouter des implantations nourricières là où elles font défaut

Types d'aménagements

Sauvegarder les parties

incultes en milieux cultivés

Si déjà difficile d'obtenir des aménagements des agriculteurs, sauvons l'incultivé : fossés-talus-haies-roselières-chemins 6-8 m... friches-buissons-ronces

2/3 des nids sont à 50 m d'un élément naturel permanent

+ fonction nourricières (insectes)

Problème : broyage (idéal fin février)

Créer-aménager

Jachères, (couverture hivernale, nourriture végétale) attention piège du broyage

Buissons troène-charme-aubépine-noire épine le long des chemins, pied des poteaux, entre les pylones, partout où culture ne peut être pratiquée; tailler à 1,20m pour les rampes

Créer-aménager :

bandes abris = 5-10 m de large en bordures de parcelles,
autour des bois

haies cynégétiques sur 3 rangs avec essences variées cf
liste = couvert permanent-refuge- nourriture diversifiée-
site reproduction-frein au ruissellement-frein au vent-cadre
de vie (paysage)

les bois, avec zones ouvertes et pourtours notamment sud
et est avec bande de 3 m de dactyle-fétuque broyées
une fois en mars.

les vergers avec du dactyle fétuque pour limiter le travail du
sol et les adventices

Partenariats

Le plus proche l'agriculteur : intervient directement sur le milieu

Mairies : impact sur le paysage rural de par leur pouvoir réglementaire (remembrement, plan d'occupation des sols, chemins ruraux, rivières) Pdt association foncière

Ministères-l'Europe avec la PAC

Partenariats

- Conseil Général-Régional :
souci de la protection du patrimoine naturel
CG gère pistes cyclables, région voit la
trame verte, le hamster...
opérations plantation de haies
 - Le mécénat d'entreprise
-
-

Exemple de protocole d'action

1. réalisation d'un état des lieux avec la mairie et les agriculteurs
 2. établissement d'une carte
 3. soumission du projet aux partenaires institutionnels et économiques
 4. mise en œuvre sur le terrain
-
-